



Montreuil, le 28/11/2016

Monsieur Patrice BESSAC
Maire de MONTREUIL
Place Jean Jaurès
93100 MONTREUIL

Objet : Projet d'installation des compteurs Linky à Montreuil

Monsieur le Maire,

Les membres du bureau de la Section locale de la CNL souhaitent vous faire part de leur position et de leur questionnement concernant l'installation des compteurs Linky prévue à partir du début 2017.

Au cours de nos échanges, ce projet a soulevé plusieurs points :

- ✓ Notre inquiétude sur l'avenir des agents ERDF aujourd'hui ENEDIS qui étaient chargés notamment des relevés des compteurs individuels. Seront-ils affectés dans d'autres secteurs de l'entreprise ou rejoindront-ils le nombre toujours en augmentation des chômeurs.
- ✓ Notre scepticisme quant à la garantie de la vie privée des habitants de Montreuil. Quelles certitudes aurons-nous afin que leur quotidien soit préservé ainsi que leur santé avec l'installation d'ondes supplémentaires.
- ✓ Notre questionnement sur la compatibilité de cette installation avec le système électrique actuel de nombreux appartements de l'OPHM qui n'est toujours pas aux normes.
- ✓ Nos doutes sur une éventuelle récupération à plus ou moins longue échéance par ENEDIS du coût de cette installation qui prévoit d'être élevé, sur les factures des usagers.

Au vu de ces remarques, nous vous demandons, en tant que premier représentant de Montreuil, ville de gauche plurielle, d'entrer en résistance contre ce projet d'installation des compteurs Linky.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous apporterez à ce dossier qui nous paraît important tant sur le plan social, économique pour les agents d'ENEDIS que sur la vie quotidienne des Montreuillois.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre fraternelle considération.

Les membres du bureau
de la Section Locale CNL
de Montreuil

CONTRE les compteurs LINKY & GAZPAR

La loi de « transition » énergétique promulguée le 18 août 2015 instaure le déploiement de 35 millions de nouveaux compteurs communicants « LINKY » et de son équivalent « GAZPAR » pour le gaz.

Ce déploiement coûtera 7 MILLIARDS d'euros, de 200 à 300 euros par compteur, ce coût exorbitant sera financé en partie par la taxe CTA (contribution tarifaire d'acheminement) et éventuellement par des augmentations programmées durant les 15 années de déploiement des dits compteurs.

Au nom de l'économie de l'énergie et de sa maîtrise, les pouvoirs publics s'attaquent à la liberté des consommateurs et aux emplois de milliers de salariés.

Les éléments qui sont à notre disposition aujourd'hui confirment notre inquiétude sur les risques sanitaires, environnementaux et la menace de la protection de la vie privée des habitants.

En France, les communes sont propriétaires des réseaux électriques et des compteurs. **A ce jour, plus de 250 communes ont déjà refusé, par délibération de leur conseil municipal, le déploiement des compteurs LINKY, évoquant « la mise en danger de la sécurité des familles ».**

L'Allemagne a rejeté le déploiement du LINKY pour les compteurs 3 KVA, majorité des foyers domestiques, sur la base d'une étude ayant conclu que ce type de compteur ne sert pas l'intérêt des petits consommateurs.

La CNL demande aux élus de Montreuil et d'Est Ensemble de refuser à ENEDIS (ex ERDF) le déploiement des compteurs LINKY sur notre commune.

La loi ne prévoit aucune sanction pour les usagers qui refusent le changement de leur compteur actuel par un nouveau compteur LINKY.

Nous proposons à nos militants et adhérents d'envoyer un courrier à ENEDIS pour refuser le changement de l'ancien compteur électrique par le nouveau compteur LINKY.

La Confédération Nationale de Logement exige l'arrêt du déploiement des compteurs « LINKY » et demande à ENEDIS d'informer les usagers de tous les risques sanitaires de ces compteurs.

Tous unis ! Rentrons en résistance ! Refusons l'inacceptable !